



Conseil d'administration du 25 mai 2021



DELIBERATION N° 2021/11

Extrait de la réunion du mercredi 25 mai 2021 à 17 heures, organisée en visioconférence depuis la Maison de l'architecture et de l'environnement, 29 rue Charlemagne à Nîmes

Etait présente :

Maryse GIANNACCINI, Vice-Présidente, présidente de séance par délégation

Etaient présents et ont pris part au vote :

Pour le collège des Conseillers départementaux : **4 votants**

Carole BERGERI (suppléante siégeant avec voix délibérative), Valérie MEUNIER (titulaire), Cathy CHAULET (titulaire), Frédéric GRAS (titulaire)

Collège des Communes et EPCI : **4 votants**

Fabien CRUVEILLER, Vice-Président, Bernard DUCROS (titulaire), Martine LAGUERIE (suppléant siégeant avec voix délibérative), Juan MARTINEZ (titulaire)

Invités non-membres du conseil d'administration :

Madame Christine MAZIERE, payeuse départementale, comptable public de l'agence technique départementale

Monsieur Nicolas SAUZET, comptable public adjoint de l'agence technique départementale

Personnel de l'agence technique départementale :

Monsieur Stéphane CARTOU, Directeur

Madame Valérie FUHRMANN, Monsieur Jean-Christophe BURGAT

APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2020

N°2021/11



Séance du mardi 25 mai 2021

- Vu** l'article L5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu** la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence, notamment en son article 10 portant la règle de quorum à un tiers des membres en exercice de l'organe délibérant,
- Vu** la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,
- Vu** l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 modifiée, visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 6 prévoyant la réunion en visioconférence,
- Vu** la délibération n°120 du Conseil Départemental du Gard en date du 6 juillet 2017, portant création de l'agence technique départementale du Gard,
- Vu** la délibération n°01 de l'Assemblée générale constitutive de l'agence technique départementale du Gard en date du 7 décembre 2017, approuvant les statuts modifiés
- Vu** les articles 15 et 16 des statuts de l'agence technique départementale du Gard, relatifs au fonctionnement et aux pouvoirs du conseil d'administration,
- Vu** la note de synthèse envoyée par courriel du 17 mai 2021 aux membres du conseil d'administration,
- Ouï** le rapport de Monsieur Cartou, Directeur de l'agence,

Le quorum étant atteint,

IL EST DELIBERE :

Article 1 – Approbation du compte administratif 2020

Fabien CRUVEILLER, Vice-Président, président de séance conformément à l'article 17, dernier alinéa des statuts de l'agence technique départementale, propose d'approuver le compte administratif 2020 tel que présenté en annexe selon la maquette M52.

Maryse GIANNACCINI, Vice-présidente déléguée, s'étant retirée au moment du vote,

Résultat du vote : 8 voix pour

A l'unanimité, adopté

Article 2 – Voies et délais de recours

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, d'un recours administratif auprès de Madame la Présidente du Conseil d'administration de l'Agence Technique départementale du Gard, 29 Rue charlemagne, 30000 NIMES, ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères, 30000 NIMES.

ANNEXES :

- Compte administratif 2020 selon la maquette M52

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

La Présidente du Conseil d'administration

Agence Technique Départementale du Gard
Pour le Président et par délégation
La vice-Présidente du Conseil d'administration



Acte rendu exécutoire compte tenu de :

- la publication le : 27 MAI 2021
- l'affichage le :
- la transmission au représentant de l'Etat le :



REPUBLIQUE FRANÇAISE

- AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DU GARD (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20007823600011

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DU GARD

M 52

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : AGENCE TECH.DEP. DU GARD (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Pour mémoire : modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice - RAR Recettes	8

II - Présentation générale

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget	9
A2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement	10
A3 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement	11
B1 - Balance générale - Dépenses	12
B2 - Balance générale - Recettes	13

III - Vote

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes	14
A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme	16
A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA	17
A1.3 - Equipements départementaux - Vue d'ensemble des chapitres de programme	18
A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	19
A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	20
A2 - Equipements non départementaux	21
A3 - Dépenses financières	22
A4.1 - Recettes - Financement des équipements départementaux et non départementaux	23
A4.2 - Recettes - RMI / RSA	24
A4.3 - Recettes financières	25
A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	26
A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	27
A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	28
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	29
B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	31
B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	34

IV - Annexes

A - Présentation croisée par fonction

A1 - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1/01 - Opérations non ventilées	Sans Objet
A1/0 - Fonction 0 (sauf 01)	Sans Objet
A1/1 - Fonction 1	Sans Objet
A1/2 - Fonction 2	Sans Objet
A1/3 - Fonction 3	Sans Objet
A1/4 - Fonction 4	Sans Objet
A1/5 - Fonction 5	Sans Objet
A1/6 - Fonction 6	Sans Objet
A1/7 - Fonction 7	Sans Objet
A1/8 - Fonction 8	Sans Objet
A1/9 - Fonction 9	Sans Objet

B - Eléments du bilan

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées	36
B3 - Etat des provisions constituées	37
B4 - Etat des charges transférées	38
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	39
B6 - Prêts	40
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	41
B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	42

B8 - Etat présentant le montant des recettes et des dépenses affectées aux services assujettis à la TVA ne faisant pas l'objet d'un budget annexe distinct du budget général	43
B9.1 - Variation du patrimoine (article R. 3313-7 du CGCT) - Entrées	44
B9.2 - Variation du patrimoine (article R. 3313-7 du CGCT) - Sorties	46
B9.3 - Etat des opérations liées aux cessions	47
B10.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	48
B10.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	49
B11.1 - Etat des immobilisations - Bâtiments scolaires et administratifs	50
B11.2 - Etat des immobilisations - Constructions, installation et agencements (hors bâtiments scolaires)	51
B11.3 - Etat des immobilisations - Installations techniques, matériels et outillage	52
B11.4 - Etat des immobilisations - Autres immobilisations corporelles	53
B11.5 - Etat des immobilisations - Immobilisations incorporelles	54
B11.6 - Etat des immobilisations - Participations et créances rattachées à des participations	55
B11.7 - Etat des immobilisations - Autres immobilisations financières	56
B12 - Etat des travaux en régie	57
B13.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B13.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Engagements hors bilan	
C1.1 - Etat des emprunts garantis	59
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	60
C2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
C3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
C4 - Etat des autres engagements donnés	61
C5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
C6 - Situation des autorisations de programme	Sans Objet
C7 - Situation des autorisations d'engagement	62
C8 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Etat du personnel	63
D1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D2.1 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement financier	Sans Objet
D2.2 - Liste des concours attribués sous forme de prestations en nature ou de subventions	Sans Objet
D2.3 - Liste des subventions versées par le département aux communes	Sans Objet
D3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
D3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	65
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures	
E1 - Décisions en matière de taux	67
E2 - Arrêté et signatures	68

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale	387504	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (4)	
Longueur de la voirie départementale (en km)	4501	Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	15

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		
		0	

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population (3)		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)		
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (4)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)		

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31/12/N.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE

I – L'Assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
- (2) sans les programmes d'équipement listés en III-A1.3
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement
- (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RESULTATS	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE

	RESULTAT DE L'EXERCICE N			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	338 622,74	394 479,81	120 720,73	A1 176 577,80
Investissement	23 701,11	74 222,41	(2) -39 243,56	A2 11 277,74
Dont 1068		56 529,56		
Fonctionnement	314 921,63	320 257,40	(3) 159 964,29	A3 165 300,06

(1) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-1 reporté sur la ligne budgétaire 001 du budget. Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement N-1 reporté sur la ligne budgétaire 002 du budget (diminué de l'affectation au 1068 en N). Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

	RESTES A REALISER N (4)			
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I+II 0,00	III+IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

		RESULTAT CUMULE = (A)+(B) (6)
TOTAL	A1+B1	176 577,80
Investissement	A2+B2	11 277,74
Fonctionnement	A3+B3	165 300,06

(6) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général(4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés(4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante(4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement(3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations(4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante(4)	0,00
013	Atténuations de charges(4)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors recettes imputées aux comptes 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES	
	Section de fonctionnement	A	314 921,63	G	320 257,40
	Section d'investissement	B	23 701,11	H	74 222,41

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	159 964,29 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	39 243,56 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

=

=

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A+B+C+D	377 866,30	= G+H+I+J	554 444,10
--	-----------	------------	-----------	------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	314 921,63	= G+I+K	480 221,69
	Section d'investissement	= B+D+F	62 944,67	= H+J+L	74 222,41
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	377 866,30	= G+H+I+J+K+L	554 444,10

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312-9 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

	TOTAL DES MANDATS EMIS			TOTAL DES TITRES EMIS		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	23 701,11	0,00	23 701,11	56 529,56	17 692,85	74 222,41
FONCTIONNEMENT	297 228,78	17 692,85	314 921,63	320 257,40	0,00	320 257,40
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)	320 929,89	17 692,85	338 622,74	376 786,96	17 692,85	394 479,81

(1) Total des réalisations = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement. Les reports N-1 ne sont pas comptabilisés car ils sont réalisés d'office.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	A2

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (9)	1 934,40	0,00
204	Subventions d'équipement versées(9)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (9)	21 766,71	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2) (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		23 701,11	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (7)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6) (9)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (3)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(9)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (4)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 23 701,11	II 0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (1)	0,00	17 692,85
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 17 692,85

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I+III 23 701,11	II+IV 17 692,85
--------------	------------------------	------------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'Exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V 39 243,56	VI 0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII 56 529,56

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I+III+V 62 944,67	II+IV+VI+VII 74 222,41
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (8)	11 277,74	

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(2) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(2) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) En recettes, sauf 1068.

(7) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(8) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	A3

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général(2)	121 558,39	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés(2)	175 670,39	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Impositions directes	0,00
		74 Dotations, subventions et participations(2)	320 215,40
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586)(2)	0,00	75 Autres produits de gestion courante(2)	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges(2)	0,00
015 Revenu minimum d'insertion	0,00	015 Revenu minimum d'insertion	0,00
016 Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	016 Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017 Revenu de solidarité active	0,00	017 Revenu de solidarité active	0,00
Total dépenses de gestion des services	297 228,78	Total recettes de gestion des services	320 215,40
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges exceptionnelles(2)	0,00	77 Produits exceptionnels(2)	42,00
68 Dotations amortissements et provisions(2)	0,00	78 Reprises amortissements et provisions (2)	0,00
022 Dépenses imprévues	0,00		
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 297 228,78	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 320 257,40

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections	17 692,85	042 Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 17 692,85	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I+III 314 921,63	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II+IV 320 257,40
---	-------------------------	---	-------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 159 964,29

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I+III+V 314 921,63	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II+IV+VI 480 221,69
---	---------------------------	---	----------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (1)	165 300,06
--	-------------------

(1) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(2) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE			II
BALANCE GENERALE – DEPENSES			B1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement(7)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	1 934,40	0,00	1 934,40
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(3) (7)	21 766,71	0,00	21 766,71
22	Immobilisations reçues en affectation(3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(3) (7)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(7)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		23 701,11	0,00	23 701,11

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	39 243,56
---	------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général(8)	121 558,39		121 558,39
012	Charges de personnel et frais assimilés(8)	175 670,39		175 670,39
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante(sauf 6586) (8)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles(8)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions(8)	0,00	17 692,85	17 692,85
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		297 228,78	17 692,85	314 921,63

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			B2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement(6)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(6)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		17 692,85	17 692,85
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
Recettes d'investissement –Total		0,00	17 692,85	17 692,85

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	56 529,56
--	-----------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
---	------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges(7)	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Impositions directes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations(7)	320 215,40		320 215,40
75	Autres produits d'activités(7)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels(7)	42,00	0,00	42,00
78	Reprise sur amortissements et provisions(7)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total		320 257,40	0,00	320 257,40

Pour information R002 Résultat positif reporté	159 964,29
--	------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE	
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	
	III
	A

DEPENSES

Nature	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits annulés (2)	Pour information réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information réalisations gérées hors AP
DEPENSES D'INVESTISSEMENT - TOTAL	89 714,00	23 701,11	0,00	66 012,89	0,00	23 701,11
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	85 286,00	23 701,11	0,00	61 584,89	0,00	23 701,11
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)	85 286,00	23 701,11	0,00	61 584,89	0,00	23 701,11
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III A1.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières (détail en III-A3)	4 428,00	0,00	0,00	4 428,00		0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	0,00	0,00		0,00		0,00

Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	39 243,56					
---	-----------	--	--	--	--	--

Total des dépenses d'investissement cumulées	128 957,56	62 944,67	0,00	66 012,89	0,00	23 701,11
--	------------	-----------	------	-----------	------	-----------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE		A

RECETTES

Nature	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits annulés (2)
RECETTES D'INVESTISSEMENT - TOTAL	128 957,56	74 222,41	0,00	54 735,15
Recettes d'équipements départementaux et non départementaux (détail en III-A4.1)	0,00	0,00	0,00	0,00
010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00
018 Revenu de solidarité active (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières (détail en III-A4.3)	56 529,56	56 529,56	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	17 692,85	17 692,85		0,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	0,00	0,00		0,00
021 Virement de la section de fonctionnement (3)	54 735,15			
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté				
	0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées	128 957,56	74 222,41	0,00	54 735,15

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisations).

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Equipements départementaux – Dépenses non individualisées	A1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
	TOTAL	85 286,00	23 701,11	0,00	61 584,89	0,00	23 701,11
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	29 000,00	1 934,40	0,00	27 065,60	0,00	1 934,40
2051	Concessions, droits similaires	29 000,00	1 934,40	0,00	27 065,60		
21	Immobilisations corporelles	56 286,00	21 766,71	0,00	34 519,29	0,00	21 766,71
2181	Install. générales, agencements	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00		
21838	Autre matériel informatique	33 786,00	19 254,39	0,00	14 531,61		
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 500,00	2 512,32	0,00	7 987,68		
2185	Matériel de téléphonie	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – RMI / RSA - Dépenses	A1.2

RMI DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Réalisations gérées hors AP
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

RSA DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Réalisations gérées hors AP
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III - VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
VUE D'ENSEMBLE DES CHAPITRES DE PROGRAMMES D'EQUIPEMENT DEPARTEMENTAUX	A1.3

Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement départementaux (1)

N° progr.	Libellé du programme	N° AP (2)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations	Pour information	
								Réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Le détail des programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – DETAIL PAR PROGRAMME	A1.4

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – DETAIL PAR PROGRAMME	A1.5

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX – DEPENSES	A2

EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits annulés (4)
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

(3) Dépenses engagées non mandatées.

(4) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	A3

Dépenses financières

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
DEPENSES TOTALES		4 428,00	0,00	0,00	4 428,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	4 428,00			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT	A4.1

RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres

Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits annulés (4)
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES RMI/RSA	A4.2

RECETTES RMI

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

RECETTES RSA

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES					A4.3

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
	TOTAL	56 529,56	56 529,56	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	56 529,56	56 529,56	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	56 529,56	56 529,56	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A5

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats/Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	
	TOTAL DEPENSES (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

(2) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12. A la clôture de l'opération, les crédits ouverts non consommés sont automatiquement annulés. En cas de déficit, le solde s'obtient par l'inscription d'une recette à la rubrique « Financement par le département ».

(4) Ensemble des réalisations au 31/12.

(5) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice. Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

(6) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	A6

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats/Titres émis	Crédits annulés (3)
040	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
040	RECETTES (2)	17 692,85	17 692,85	0,00
28051	Concessions et droits similaires	7 948,40	7 948,40	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 813,03	1 813,03	0,00
281838	Autre matériel informatique	4 185,31	4 185,31	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 949,19	1 949,19	0,00
28185	Matériel de téléphonie	1 796,92	1 796,92	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES	A7

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats/Titres émis	Crédits annulés (3)
041	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
041	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations.

III – VOTE	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	
III	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (2)	Pour information dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information dépenses gérées hors AE
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)			
	DEPENSES DE L'EXERCICE(Détail en III-B1)	467 464,29	314 921,63	0,00	0,00	152 542,66	0,00	314 921,63
011	Charges à caractère général (4)	138 317,00	121 558,39	0,00	0,00	16 758,61	0,00	121 558,39
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	229 397,29	175 670,39	0,00	0,00	53 726,90		175 670,39
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations amortissements et provisions (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (3)	27 322,00						
023	Virement à la section d'investissement (3)	54 735,15						
042	Opérations ordre transf. entre sections	17 692,85	17 692,85			0,00		17 692,85
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00

Pour information :								
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	467 464,29	314 921,63	0,00	0,00	152 542,66	0,00	314 921,63
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.
(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de mandats (opérations sans réalisations).
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

Chap.	Libellé	RECETTES				Crédits annulés (2)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)		Restes à réaliser au 31/12 (1)	
			Titres émis	Produits rattachés		
	RECETTES DE L'EXERCICE(Détail en III-B2)	307 500,00	320 257,40	0,00	0,00	-12 757,40
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (3)	307 500,00	320 215,40	0,00	0,00	-12 715,40
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00	42,00	0,00	0,00	-42,00
78	Reprises amortissements et provisions (3)	0,00	0,00			0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00

Pour information :				
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	159 964,29			

Total des recettes de fonctionnement cumulées	467 464,29	480 221,69	0,00	0,00	-12 757,40
---	------------	------------	------	------	------------

(1) Recettes justifiées non tirées.
(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)	Pour information	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)		Dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Dépenses gérées hors AE
011	Charges à caractère général(4)	138 317,00	121 558,39	0,00	0,00	16 758,61	0,00	121 558,39
60622	Carburants	3 500,00	2 233,92	0,00	0,00	1 266,08		
60631	Fournitures d'entretien	1 700,00	62,02	0,00	0,00	1 637,98		
60632	Fournitures de petit équipement	500,00	167,70	0,00	0,00	332,30		
6064	Fournitures administratives	3 000,00	2 422,85	0,00	0,00	577,15		
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	1 900,00	942,76	0,00	0,00	957,24		
611	Contrats de prestations de services	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00		
6132	Locations immobilières	60 586,00	60 586,00	0,00	0,00	0,00		
61558	Entretien autres biens mobiliers	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00		
6156	Maintenance	25 089,00	23 837,88	0,00	0,00	1 251,12		
6168	Autres primes d'assurance	3 127,00	2 887,60	0,00	0,00	239,40		
6182	Documentation générale et technique	16 000,00	15 807,88	0,00	0,00	192,12		
6184	Versements à des organismes de formation	2 500,00	2 100,00	0,00	0,00	400,00		
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	480,00	0,00	0,00	520,00		
6188	Autres frais divers	1 000,00	217,27	0,00	0,00	782,73		
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	3 000,00	2 070,00	0,00	0,00	930,00		
62268	Autres honoraires, conseils	615,00	500,00	0,00	0,00	115,00		
6233	Foires et expositions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00		
6234	Réceptions	500,00	392,71	0,00	0,00	107,29		
6236	Catalogues et imprimés	2 500,00	559,20	0,00	0,00	1 940,80		
6238	Divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		
6251	Voyages, déplacements et missions	2 000,00	1 244,66	0,00	0,00	755,34		
6261	Frais d'affranchissement	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00		
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	5 045,94	0,00	0,00	-1 045,94		
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		
62878	Remboursement de frais à des tiers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés (2) (4)	229 397,29	175 670,39	0,00	0,00	53 726,90		175 670,39
6218	Autre personnel extérieur	153 216,44	147 374,48	0,00	0,00	5 841,96		
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	17,04	0,00	0,00	82,96		
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 000,00	457,54	0,00	0,00	542,46		
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	100,00	51,04	0,00	0,00	48,96		
64131	Rémunérations non tit.	45 000,00	18 213,68	0,00	0,00	26 786,32		
6414	Personnel rémunéré à la vacation	5 800,00	2 866,42	0,00	0,00	2 933,58		
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	9 972,00	5 161,70	0,00	0,00	4 810,30		
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 000,00	1 192,24	0,00	0,00	807,76		
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	86,25	0,00	0,00	-86,25		
6475	Médecine du travail, pharmacie	693,85	250,00	0,00	0,00	443,85		
64831	Indemnités aux agents	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00		
6488	Autres charges	1 515,00	0,00	0,00	0,00	1 515,00		
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A)= (011+012+014+015+016+017+65+6586)		367 714,29	297 228,78	0,00	0,00	70 485,51	0,00	297 228,78

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES – OPERATIONS D'ORDRE

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)	Pour information	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)		Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE
66	Charges financières (B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles (C) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations amortissements et provisions (D) (5)	0,00	0,00			0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (E)	27 322,00						
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A+B+C+D+E		395 036,29	297 228,78	0,00	0,00	97 807,51	0,00	297 228,78

023	Virement à la section d'investissement	54 735,15						
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	17 692,85	17 692,85			0,00		17 692,85
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	17 692,85	17 692,85			0,00		17 692,85
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (= prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		72 428,00	17 692,85			54 735,15		17 692,85

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	467 464,29	314 921,63	0,00	0,00	152 542,66	0,00	314 921,63
---	-------------------	-------------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00	0,00					
---	-------------	-------------	--	--	--	--	--

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	467 464,29	314 921,63	0,00	0,00	152 542,66	0,00	314 921,63
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Pour information : détail du calcul des ICNE au compte 66112 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(6) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap/ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations(4)	307 500,00	320 215,40	0,00	0,00	-12 715,40
7473	Participation Départements	110 000,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00
7474	Participation Communes et interco	197 500,00	210 215,40	0,00	0,00	-12 715,40
75	Autres produits de gestion courante(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES		307 500,00	320 215,40	0,00	0,00	-12 715,40
(A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)						

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (5)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

(5) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

**GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS –
OPERATIONS D'ORDRE**

Chap/ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C) (5)	0,00	42,00	0,00	0,00	-42,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	42,00	0,00	0,00	-42,00
78	Reprises amortissements et provisions (D) (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A+B+C+D		307 500,00	320 257,40	0,00	0,00	-12 757,40

042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	307 500,00	320 257,40	0,00	0,00	-12 757,40
---	-------------------	-------------------	-------------	-------------	-------------------

Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	159 964,29	159 964,29			
--	-------------------	-------------------	--	--	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	467 464,29	480 221,69	0,00	0,00	-12 757,40
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	-------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(6) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – METHODES UTILISEES	B2

METHODES UTILISEES

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article D. 3321-1 du CGCT) : 500,00 €		24/06/2019
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	LOGICIEL ET PRODUCTION INFORMATIQUE IMMATERIELLE	3	24/06/2019
L	MATERIEL INFORMATIQUE ET AUDIOVISUEL	3	24/06/2019
L	MATERIEL INFORMATIQUE ET AUDIOVISUEL	5	24/06/2019
L	MOBILIER DE BUREAU	7	24/06/2019
L	MATERIEL TELEPHONIE	3	24/06/2019
L	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS-AMENAGEMENTS..	7	24/06/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant des provisions de l'exercice B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D= A+B-C
Provisions pour risques et charges (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES			B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES						
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)
TOTAL				0,00	0,00	0,00
Solde (1)						0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)
TOTAL				0,00	0,00	0,00
Solde (1)						0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		B5

CHAPITRE D’OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrite le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		4 428,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		4 428,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	4 428,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	39 243,56	39 243,56

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		72 428,00	17 692,85
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b)		72 428,00	17 692,85
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	7 948,40	7 948,40
28181	Installations générales, aménagt divers	1 813,03	1 813,03
281838	Autre matériel informatique	4 185,31	4 185,31
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 949,19	1 949,19
28185	Matériel de téléphonie	1 796,92	1 796,92
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	54 735,15	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	17 692,85	0,00	0,00	56 529,56	74 222,41

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 39 243,56
Ressources propres disponibles	IV 74 222,41
Solde	V = IV – II (2) 34 978,85

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	B8

Cet état ne contient pas d'information.

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
Divers			0,00	0,00	

(1) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 3313-7 du CGCT) – SORTIES	IV
	B9.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article R. 3313-7 du CGCT)

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.
(2) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.
(3) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS		B9.3

Crédits ouverts (BP + DM)

Pour mémoire

Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
--------------	---	------

Réalisations

Produit des cessions

Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) – ENTREES	IV
	B10.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) (1)					
Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) – SORTIES		B10.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D’IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) (1)									
Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d’entrée	Valeur d’acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l’exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l’exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – BATIMENTS SCOLAIRES		B11.1

Bâtiments scolaires et administratifs (1)

	Désignation des ensembles	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL			0,00		0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles			0,00		0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles			0,00		0,00	0,00	0,00
Autres			0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – CONSTRUCTIONS		B11.2

Constructions, installations et agencements (hors bâtiments scolaires) (1)							
	Désignation des ensembles	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL			0,00		0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles			0,00		0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles			0,00		0,00	0,00	0,00
Autres			0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

IV – ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – MATERIELS ET OUTILLAGES				B11.3

Installations techniques, matériels et outillages en cours d'amortissement (1)

Désignation du bien	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL		0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – IMMOBILISATIONS CORPORELLES		B11.4

Autres immobilisations corporelles (1)						
Désignation du bien	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL		45 843,00		3 261,76	9 744,45	32 644,79
CONFIGURATION ROUTEUR MATERIEL INF - F.3803102 du 15/03/2018 -	27/08/2018	2 232,00	5	446,40	446,40	1 339,20
MATERIEL TELEPHONIQUE F.330033/C du 20/03/2018 -	27/08/2018	3 108,00	3	1 036,00	1 036,00	1 036,00
ACHAT MATERIEL INFORMATIQUE ET LOG - F.3909113 du 11/09/2018 -	03/10/2018	1 494,00	5	298,80	298,80	896,40
MATERIEL INFORMATIQUE ET LOGICIELS - F.3803103 du 15/03/2018	11/10/2018	5 938,80	5	1 187,76	1 187,76	3 563,28
EQUIPEMENT ET MATERIEL LOGICIELS - F.3803118 du 19/03/2018 -	11/10/2018	292,80	1	292,80	0,00	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE APPA - F.FC00218-1024493 du 31/12/2018 -	11/01/2019	334,80	1	0,00	334,80	0,00
MOBILIER FAUTEUIL DE BURE - F.FC 00218-1026944 du 31/12/2018 -	11/01/2019	331,80	1	0,00	331,80	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE - F.4001265 du 24/01/2019 -	06/02/2019	60,00	1	0,00	60,00	0,00
ACHATS TELEPHONES MOBILES - REGUL F.61856061 du 31/01/2019 -	08/03/2019	270,24	1	0,00	78,24	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE SO F.FC00219-1064105 du 28/02/2019 -	15/03/2019	114,19	1	0,00	114,19	0,00
MATERIEL TELEPHONIQUE CASQUE SANS F.930018/C du 11/03/2019 -	15/03/2019	332,40	1	0,00	332,40	0,00
ACHAT TABLES ET CHAISES SALLE DE REUNION F.17.254.677 du 25/02/2019 -	27/03/2019	3 800,45	7	0,00	542,92	3 257,53
MATERIEL INFORMATIQUE ACS GB ET VF F.4003202 du 29/03/2019 -	11/04/2019	4 984,80	5	0,00	996,96	3 987,84
MOBILIER TABLES DE REUNION RELIQUAT F.17.387.475 du 02/04/2019 -	11/04/2019	979,20	7	0,00	139,89	839,31
F.4107269 du 01/08/2019 - GRAVEUR DVD EXTERNE SERVICE TECHNI	05/09/2019	54,00	1	0,00	54,00	0,00
F.4109197 du 24/09/2019 - POSTE INFORMATIQUE HERVE MEYNADIER	08/10/2019	3 462,00	5	0,00	692,40	2 769,60
F.900012/C du 07/10/2019 - ACHAT TELEPHONE AGENT H MEYNADIER	08/10/2019	342,00	1	0,00	342,00	0,00
F.65696221 du 31/10/2019 - ACHAT TELEPHONE MOBILE SERVICE JU	08/11/2019	8,28	1	0,00	8,28	0,00
F.FA1341 du 30/11/2019 - REALISATION CLOISONS BUREAU ATD	04/12/2019	5 376,00	7	0,00	768,00	4 608,00
F.18.215.985 du 04/12/2019 - SIEGE DE BUREAU POLE TECH - T	06/12/2019	255,00	1	0,00	255,00	0,00
F.FA20191816 du 10/12/2019 - AMENAGEMENT BUREAU ELECTRICITE	11/12/2019	7 315,20	7	0,00	1 045,03	6 270,17
F.18.281.294 du 19/12/2019 - MOBILIER DE BUREAU ARMOIRE BASSE	27/12/2019	613,80	7	0,00	87,69	526,11
F.18.222.978 du 05/12/2019 - 3 CAISSONS DE BUREAU SERVICE TECHNIQUE	27/12/2019	1 481,04	7	0,00	211,58	1 269,46
F.18.216.083 du 04/12/2019 - MOBILIER DE BUREAU SERVICE TECHNIQUE FINANCEMENT	27/12/2019	2 662,20	7	0,00	380,31	2 281,89

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		B11.5

Immobilisations incorporelles (1)

Désignation du bien	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL		24 244,68		3 779,88	7 948,40	12 516,40
ACHAT MATERIEL INFORMATIQUE ET LOG - F.3909113 du 11/09/2018 -	03/10/2018	1 090,80	3	363,60	363,60	363,60
CREATION SITE INTERNET DEVELOPPEM - F.F18040001 du 26/04/2018 -	11/10/2018	2 400,00	3	800,00	800,00	800,00
MATERIEL INFORMATIQUE ET LOGICIELS - F.3803103 du 15/03/2018 -	11/10/2018	1 108,80	3	369,60	369,60	369,60
EQUIPEMENT ET MATERIEL LOGICIELS - F.3803118 du 19/03/2018 -	11/10/2018	462,00	1	462,00	0,00	0,00
ACHAT NOM DE DOMAINE N HEBERGEME - F.F18040002 du 26/04/2018 -	11/10/2018	268,68	1	268,68	0,00	0,00
ACHAT PROGICIEL DE COMPTAB - F.F 4101859313960 du 09/11/2018 -	19/11/2018	4 548,00	3	1 516,00	1 516,00	1 516,00
RENOUVELLEMENT DES LICENCES OFFICE F.4002165 du 25/02/2019 -	08/03/2019	856,80	3	0,00	285,60	571,20
HEBERGEMENT ANNUEL NOM DE DOMAIN F.F19040001 du 04/04/2019	05/04/2019	228,00	3	0,00	76,00	152,00
LOGICIEL ADOBE CC POUR ND ET VF F.4003085 du 08/03/2019 -	11/04/2019	1 200,00	3	0,00	400,00	800,00
F.4005142 du 27/05/2019 - RENOUVELLEMENT LOGICIELS ADOBE CC	03/06/2019	3 258,00	3	0,00	1 086,00	2 172,00
F.4109197 du 24/09/2019 - ACHAT LOGICIEL AUTOCAD 3D 11/04	25/07/2019	2 106,00	3	0,00	702,00	1 404,00
F.4110144 du 15/10/2019 - POSTE INFORMATIQUE HERVE MEYNADIER	08/10/2019	165,60	1	0,00	165,60	0,00
F.6509071157 du 07/10/2019 - LOGICIELS PROFESSIONNELS POSTE H M	17/10/2019	1 854,00	3	0,00	618,00	1 236,00
F.CFV35323 du 03/12/2019 - LOGICIEL COVADIS 3D ACS - COVAD	08/11/2019	2 106,00	3	0,00	702,00	1 404,00
	06/12/2019	2 592,00	3	0,00	864,00	1 728,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – PARTICIPATIONS		B11.6

Participations et créances rattachées à des participations			
Organisme dans lequel la participation est prise	Date délibération	Valeur acquisition	Observations (1)
TOTAL		0,00	
261 - Titres de participation		0,00	
266 – Autres formes de participation		0,00	

(1) Indiquer par exemple si une provision a été constituée.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS –AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		B11.7

Autres immobilisations financières			
Nature de l'immobilisation financière	Date délibération	Valeur acquisition	Observations (1)
TOTAL		0,00	
271 - Titres immobilisés (droit de propriété)		0,00	
272 – Titres immobilisés (droit de créances)		0,00	
276 –Autres créances immobilisées		0,00	

(1) Indiquer par exemple si une provision a été constituée.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)			B12

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le département.
(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE		B12

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	0.00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0.00 %

IV – ANNEXES										IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS										C1.1
EMPRUNTS GARANTIS										

C1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS																		
Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		C1.2

C1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 3231-4 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II 0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 3231-4-1 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES			IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES			C4

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	
	IV
	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT*		Stocks AE votées (exercices antérieurs) disponibles à l'affectation y compris ajustements intervenus dans l'année	AE nouvelles votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année	AE affectées annulées dans l'année	Stock d'AE affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année N	Restes à financer au titre des AE affectées au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé								
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2003.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(3) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV
D1.1

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

		IV
		D1.1

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES			
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES			IV
			D4

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	128 957,56	62 944,67	0,00	66 012,89
RECETTES	128 957,56	74 222,41	0,00	54 735,15
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	467 464,29	314 921,63	0,00	152 542,66
RECETTES	467 464,29	480 221,69	0,00	-12 757,40

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	128 957,56	62 944,67	0,00	66 012,89
RECETTES	128 957,56	74 222,41	0,00	54 735,15
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	467 464,29	314 921,63	0,00	152 542,66
RECETTES	467 464,29	480 221,69	0,00	-12 757,40

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES			D4

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de la M52) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative ;
(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	128 957,56	62 944,67	0,00	66 012,89
RECETTES	128 957,56	74 222,41	0,00	54 735,15
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	467 464,29	314 921,63	0,00	152 542,66
RECETTES	467 464,29	480 221,69	0,00	-12 757,40
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	596 421,85	377 866,30	0,00	218 555,55
TOTAL GENERAL DES RECETTES	596 421,85	554 444,10	0,00	41 977,75

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.
(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES			IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET INDIRECTES			E1

Taux des contributions directes et indirectes

	Base notifiée (si connue à la date de vote) ou assiettes	Variation des bases ou assiettes / (N-1)	Taux ou coefficient multiplicateur appliqué par décision du Conseil général	Variation du taux / N-1	Produit voté par le Conseil général	Variation du produit / N-1
Taxe foncières sur les propriétés bâties	0,00	0,00 %	0,00 %	100,00 %	0,00	0,00 %
Taxe destinée au financement des dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00	0,00 %
Taxe départementale des espaces naturels sensibles	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00	0,00 %
Taxe départementale de publicité foncière et droit départemental d'enregistrement	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00	0,00 %
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00 %	0,00	0,00 %	0,00	0,00 %
Taxe sur les remontées mécaniques	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00	0,00 %
Taxe d'aménagement	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00	0,00 %
Total des contributions directes et indirectes	0,00	0,00 %			0,00	0,00 %

(1) Détailler les taxes pour lesquelles le département a un pouvoir de modulation du taux.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

Nombre de membres en exercice : 21 titulaires et 22 suppléants
 Nombre de membres présents : 9
 Nombre de suffrages exprimés : 8
 VOTES : Pour : 8
 Contre : 0 Abstentions : 0

Date de convocation : 17/05/2021

Présenté par (1) MADAME LA PRESIDENTE,
 A Nîmes le 25/05/2021
 MADAME LA PRESIDENTE,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE A
 29 RUE CHARLEMAGNE, le 25/05/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01 - FRANCOISE LAURENT-PERRIGOT - PRESIDENTE	
02 - MARYSE GIANNACCINI - VICE-PRESIDENTE	Présente
03 - FABIEN CRUVEILLER VICE-PRESIDENT	Présent
04 - NATHALIE NURY suppléante	
05 - SYLVIE NICOLLE titulaire	
06 - CAROLE BERGERI suppléante siégeant avec voix délibérative	Présente en visioconférence
07 - PHILIPPE PECOUT titulaire	
08 - HELENE MEUNIER suppléante	
09 - CATHY CHAULET titulaire	Présente en visioconférence
10 - JACKY VALY suppléant	
11 - JEAN-MICHEL SUAUI titulaire	
12 - ISABELLE FARDOUX JOUVE suppléante	
13 - GENEVIEVE BLANC titulaire	
14 - BERENGERE NOGUIER suppléante	
15 - FREDERIC GRAS titulaire	Présent en visioconférence
16 - RICHARD TIBERINO suppléant	
17 - VALERIE MEUNIER titulaire	Présente en visioconférence
18 - CAROLINE BRESCHIT suppléante	
19 - MURIEL DHERBECOURT titulaire	
20 - CLAUDE DE GIRARDI suppléante	

IV – ANNEXES	
ARRETE ET SIGNATURES	
	IV
	E2
21 - THIERRY PROCIDA titulaire	
22 - MARIE-CHRISTINE PEYRIC suppléante	
23 - JOELLE MURRE titulaire	
24 - GERARD BLANC suppléant	
25 - JEAN-PIERRE FUSTER titulaire	
26 - NICOLAS MEIZONNET suppléant	
27 - FREDDY CERDA suppléant	
28 - ROLAND CANAYER suppléant	
29 - SERGE CATHALA suppléant	
30 - THIERRY BAZALGETTE suppléant	
31 - JEAN-PIERRE DE FARIA titulaire	
32 - GHISLAIN CHASSARY suppléant	
33 - JUAN MARTINEZ titulaire	Présent en visioconférence
34- THEO GRANCHI suppléant	
35 - FREDERIC TOUZELLIER titulaire	
36 - MICHEL VERDIER suppléant	
37 - MARIE-MICHELE ALVARO titulaire	
38- MARTINE LAGUERIE suppléante siégeant avec voix délibérative	Présente en visioconférence
39 - SONIA AUBRY titulaire	
40 - JEAN-MICHEL PERRET titulaire	
41 - GENEVIEVE COSTE suppléante	
42 - BERNARD DUCROS titulaire	Présent en visioconférence
43 - DANIEL BOYER suppléant	

PRÉFECTURE DU GARD
Reçu le
27 MAI 2021
Bureau du Courrier

PRÉFECTURE DU GARD
Reçu le
27 MAI 2021
Bureau du Courrier

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : LE CONSEIL D ADMINISTRATION (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : conseil général, conseil syndical, ...).